

RECHERCHES SUR L'EMPLACEMENT  
DES TRONES ÉPISCOPAUX  
DANS LES CATHÉDRALES DU MOYEN AGE<sup>1</sup>

ON sait que, dans les anciennes basiliques, les membres du clergé qui assistaient aux offices s'asseyaient sur un banc de pierre adossé au mur de l'abside et au milieu duquel était la chaire, *cathedra*, réservée à l'évêque. Mais il ne subsiste de cette disposition liturgique primitive que de très rares exemples, dont les plus connus sont ceux de Lyon, de Vienne et de Vaison<sup>2</sup>.

A Lyon, le nouvel aménagement du chœur de la cathédrale, en 1935, fit disparaître le plancher factice qui l'encombra et découvrit le trône épiscopal surélevé au fond de l'abside, au-dessus et au milieu du banc des clercs<sup>3</sup>. On a pu alors rétablir le chœur dans l'état où il se trouvait au moment de sa construction par l'archevêque Guichard entre 1165 et 1180 et permettre ainsi de faire revivre les cérémonies de l'antique liturgie lyonnaise, qui s'était conservée jusqu'à la Révolution française<sup>4</sup>.

1. Nous sommes heureux d'exprimer notre reconnaissance à M. le chanoine Martimort qui, après nous avoir indiqué l'intérêt de cette étude, nous a encouragé à l'entreprendre, en nous aidant de ses conseils.

2. R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, 2<sup>e</sup> édit., pp. 694-695.

3. En réalité, le trône lui-même n'existait plus, mais il a pu être reconstitué d'après des fragments retrouvés en 1856. Ces éléments permettent de penser que le trône et le banc des chanoines étaient contemporains du début des travaux de construction du chœur. Marcel AUBERT, *Le nouvel aménagement du chœur de la cathédrale de Lyon*, Les Monuments Historiques de la France, I (1-2), 1956, pp. 3-11.

4. Voir la description donnée par le sieur DE MOLÉON, *Voyages liturgiques de France ou recherches faites en diverses villes du royaume contenant plusieurs particularités touchant les rites et les usages des églises*, Paris, 1757, pp. 44-45, qui correspond à la gravure du 18<sup>e</sup> siècle publiée par M. Marcel Aubert, à la page 6 de son article : *Vue du chœur pendant la messe pontificale*.

Au pourtour de l'abside de la cathédrale Saint-Maurice de Vienne, « dont le plan, le parti général, les détails du décor s'inspirent de la primatiale de Lyon, règne le banc de marbre destiné aux clercs, interrompu en son milieu par le trône épiscopal, taillé dans un bloc monolithe de marbre blanc, dont le dossier s'arrondit à sa partie haute<sup>5</sup> ». Ici aussi, cette disposition fut utilisée sans interruption pour les besoins liturgiques, depuis la construction du chœur dans la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle, jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, comme l'apprend le sieur de Moléon : « Aux grandes fêtes que l'archevêque célèbre la messe... l'archevêque monte comme à Lyon dans la chaire qui est tout au fond et au milieu de la coquille ou abside... » Le fait était possible parce qu'il n'y avait « rien sur le grand autel qu'un petit retable haut d'un pied ou d'un pied et demi<sup>6</sup>... ».

Toujours à Vienne, on conservait au 18<sup>e</sup> siècle une autre *cathedra* en place dans l'abside de la vieille église Saint-Pierre. A la suite de ce siège se développait le banc des prêtres, comme à Saint-Maurice<sup>7</sup>.

Tout récemment, on a rétabli la disposition primitive de l'abside de la cathédrale de Vaison-la-Romaine. Les fouilles avaient permis de mettre au jour sur son pourtour les trois gradins du banc presbytéral et de retrouver l'emplacement du siège de l'évêque dans l'axe de l'édifice. Il a donc été aisé de rétablir ce dernier à l'endroit où il se trouvait à l'origine<sup>8</sup>. Il est vrai que cette cathédrale pose un difficile problème de chronologie. Le chanoine Sautel a proposé de voir dans le chevet actuel une construction du 6<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècle, mais M. Jean Hubert, en s'appuyant notamment sur la modénature des tailloirs, a montré qu'il ne pouvait s'agir que d'une œuvre romane<sup>9</sup>. De très curieuses substructions grossièrement appareil-

5. Marcel AUBERT, *op. cit.*, p. 5.

6. *Op. cit.*, p. 5 et 11.

7. « Derrière le grand autel il y a aussi bien que dans l'église cathédrale de Saint-Maurice, au milieu de la muraille au fond de l'abside une chaire de pierre belle comme du marbre blanc, élevée sur trois degrés, avec ce passage tiré du Pastoral de saint Grégoire : *Desinat locum docendi suscipere, qui nescit docere*. Sieur DE MOLÉON, *op. cit.*, p. 39.

8. Jean SONNIER, *Dégagement et présentation du chevet de l'ancienne cathédrale de Vaison-la-Romaine*, Les Monuments Historiques de la France, 1958 (I), pp. 18-25.

9. Jean HUBERT, *L'architecture religieuse du haut Moyen Age en France*, Paris, 1952, pp. 50-51.

lées d'une église antérieure, que M. Jean Hubert date du 10<sup>e</sup> siècle, présentaient au fond de l'abside un petit hémicycle apparemment destiné aussi au siège épiscopal<sup>10</sup>.

Les exemples précédents, auxquels on pourrait joindre celui de Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, qui conserve un trône épiscopal célèbre, du milieu du 12<sup>e</sup> siècle, montrent l'existence d'une tradition constante, maintenue au moins jusqu'au début du 13<sup>e</sup> siècle, en ce qui concerne l'emplacement liturgique des chaires épiscopales dans les cathédrales de la vallée du Rhône. Lorsqu'on reconstruisit ces édifices à l'époque romane ou au début de l'époque gothique, on continua à installer le trône de l'évêque au fond de l'abside, au centre du banc des chanoines.

Les exemples auxquels nous allons maintenant faire appel montrent que cette pratique fut même conservée plus longtemps dans les pays catalans, puisqu'elle y était encore généralement de règle dans la première moitié du 14<sup>e</sup> siècle.

Évoquons d'abord le cas de l'abside de la cathédrale de Palma de Majorque, reconstruite à partir de 1314 et qui reçut un nouveau mobilier liturgique dans le second quart du 14<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Le trône épiscopal lui-même, sculpté en marbre blanc, fut installé au fond du *cap nou*, dans une sorte de niche ornée d'un magnifique arc trilobé à redents, que surmonte un gâble hérissé de crochets. Cette œuvre fut commandée par l'évêque Bérenger Batlle avant la consécration du maître-autel qui eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1346.

Le trône épiscopal s'accompagnait de stalles en bois, que confectionnèrent en deux fois les menuisiers Pierre Johan et Bérenger Ostales de Majorque et que décora le sculpteur perpignonais Antoine Camprodon entre 1329 et 1333 et de 1337 à 1339.

Peu de temps auparavant, à partir de 1298, on avait également entrepris de reconstruire l'abside de la cathédrale de Barcelone et on avait renouvelé son mobilier liturgique, notamment avec l'exécution, au début du 14<sup>e</sup> siècle, d'un trône

10. Chanoine J. SAUTEL, *Études et documents sur Vaison-la-Romaine*, VII et XII : *Les origines de la cathédrale de Notre-Dame-de-Nazareth à Vaison-la-Romaine*, Lyon, 1950-1951.

11. Marcel DURLIAT, *La construction de la cathédrale de Palma de Majorque au 14<sup>e</sup> siècle*, dans Mauseion, *Studien aus Kunst und Geschichte für Otto H. Förster*, Cologne, 1960, pp. 115-123, repris dans *L'art dans le royaume de Majorque*, Toulouse, 1962, pp. 156-157.

épiscopal gothique en marbre blanc, que l'on voit toujours au fond de l'édifice, comme à Palma de Majorque<sup>12</sup>.

A Gérone, où le chevet de la cathédrale avait été refait entre 1312 et 1347<sup>13</sup>, on s'était par contre borné à installer au fond de l'abside l'ancienne chaire épiscopale romane, qui date vraisemblablement des environs de 1038<sup>14</sup>. Nous trouvons à ce fait une raison péremptoire. Depuis le moment où, dans la troisième décennie du 14<sup>e</sup> siècle, on avait décidé d'enrichir l'autel d'un baldaquin et d'un retable d'argent<sup>15</sup>, l'évêque ne pouvait plus prendre place au fond de l'abside où il aurait été dissimulé par ce somptueux décor d'orfèvrerie. L'installation de la chaire épiscopale à cet endroit, à laquelle on procéda néanmoins, ne pouvait plus avoir qu'une signification symbolique.

La construction de grands retables de menuiserie dans les cathédrales de Barcelone et de Palma de Majorque, dans le courant du 14<sup>e</sup> siècle, devait de la même manière provoquer l'abandon des trônes épiscopaux de marbre dans ces deux cathédrales. Pour Barcelone, cet événement se produisit entre 1358 et 1377<sup>16</sup>, et c'est aussi peu après cette date qu'on commença à édifier le chœur des chanoines dans la nef de la cathédrale<sup>17</sup>. Les deux phénomènes paraissent liés l'un à l'autre. A Palma de Majorque, le déplacement de ce chœur eut lieu avant 1386, car à cette date les chanoines étaient installés sous le toit de l'ancienne mosquée encore debout. Le retable du maître-autel, aujourd'hui plaqué au-dessus du portail du Mirador, paraît aussi dater de la seconde moitié du 14<sup>e</sup> siècle.

L'abandon des trônes épiscopaux placés au fond des absides dut se produire au cours du moyen âge dans nombre de cathé-

12. Juan AINAUD, José GUDIOL et F.-P. VERRIE, *La ciudad de Barcelona*, Catálogo Monumental de España, Madrid, 1947, fig. 190.

13. Pierre LAVÉDAN, *L'architecture gothique religieuse en Catalogne*, Paris, 1935, pp. 142-144 et 147-148.

14. Lamberto FONT, *Gerona. La Catedral y el Museo diocesano*, Gérone, 1952, p. 21, fig. 18 et 19, et André GRABAR, *Trônes d'évêques en Espagne du Moyen Age*, Studien für Hans Kauffmann, Berlin, 1956, p. 3 du tirage à part.

15. Lamberto FONT, *op. cit.*, p. 20, fig. 4-13, et Ada MARSHALL JOHNSON, *Hispanic Silverwork*, New York, 1944, pp. 8-9.

16. Agusti DURAN I SANPERE, *Per a la història de l'art a Barcelona*, Barcelone, 1960, pp. 27-35.

17. Juan AINAUD, José GUDIOL et F.-P. VERRIE, *op. cit.*, p. 60, et Joan AINAUD DE LASARTE, *El Toisó d'Or a Barcelona*, Barcelone, 1949.

drales françaises. Au 18<sup>e</sup> siècle, ces chaires devenues sans emploi, sont encore signalées dans plusieurs d'entre elles, notamment à Reims, Metz, Arras, Verdun, Chartres, Autun, Toul, etc. En dehors de Lyon et de Vienne, « elles sont parfaitement oisives, si ce n'est qu'en quelques-unes, l'évêque observe toujours de s'y mettre pour la forme, le jour qu'il prend possession de son église. La plupart de ces chaires sont même aujourd'hui déplacées », constate le bon informateur qu'est Claude de Vert. « Celle de Reims est encore en son lieu, à la vérité, mais quand l'archevêque de Reims voudrait s'y mettre et reprendre sur cela l'ancien usage, le tombeau du cardinal de Lorraine, joint à l'autel de la Croix qu'un mauvais goût a laissé construire tout attenant cette chaire, rendrait le dessein absolument impraticable, à moins que de transporter le tombeau et l'autel ailleurs<sup>18</sup>... »

Au 18<sup>e</sup> siècle, par conséquent, les archevêques de Lyon et de Vienne continuaient seuls à occuper un trône au fond de l'abside, derrière l'autel, dans le vaste espace limité par les bancs des clercs et les stalles des chanoines. Partout ailleurs les évêques avaient quitté ce siège de pierre ou de marbre pour venir s'asseoir à côté de l'autel. Cependant les remarques faites précédemment tendent à établir que dans certaines cathédrales, et notamment dans le sud de la France et en Catalogne, l'abandon de l'antique coutume s'était produit à une date relativement récente, à l'époque gothique, lorsque les grands retables sculptés et peints avaient fait leur apparition derrière le maître-autel.

MARCEL DURLIAT.

18. Claude DE VERT, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*, Paris, 1706-1713, pp. 25-26 et 58.